

<u>COMPTE RENDU</u> CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 FÉVRIER 2022

Date de la convocation : 18 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 24 février à 18h30, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Scaouët - Rue Emile Le Labourer - 56150 BAUD en séance publique sous la présidence de Mme Pascale GILLET, Présidente.

Conseillers en exercice	Présents	Votants
31	27	30

Etaient présents :

Mme Pascale GILLET, M. Anthony ONNO, M. Charles BOULOUARD, Mme Yolande KERVARREC, Mme Anne SOREL, Mme Marie-Yvonne ALLANO, Mme Elodie AUGUY, Mme Isabelle BOHELAY, Mme Cécile DAMONNEVILLE, M. Jean-Luc EVEN, Mme Nelly FOURQUET, Mme Maryse GARENAUX, Mme Sarah GEGOUT, Mme Laurence GRIGNOUX, M. Laurent HAMON, M. Yvon LE CLAINCHE, Mme Emilie LE FRÊNE, M. Anthony LE HIR, Mme Martine LE LOIRE, M. Pierre LE NÉVANEN, M. Eugène LE PEIH, M. Thierry LE PODER, Mme Séverine LE SAGER, M. Gilles LE TONQUEZE, M. Philippe ROBINO, M. André TEXIER, M. Jean-Charles THÉAUD.

Etaient excusés et représentés :

Mme Gwénael GOSSELIN à Mme Emilie LE FRÊNE, M. Nicolas JEGO à M. Jean-Charles THÉAUD, Mme Carine PESSIOT à M. Jean-Luc EVEN.

Etait excusé:

M. Benoît OUÉRO.

Secrétaire de séance : Isabelle BOHELAY

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.

Pour: 30 – Contre: 0 – Abstention: 0

C2022-098 - Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité :

• DE NE PAS PROCEDER au scrutin secret

• DE DESIGNER, selon l'ordre alphabétique, Mme Isabelle BOHELAY secrétaire de séance.

C2022-099 - Approbation du procès-verbal de la séance du 05 Janvier 2022

Pour: 30 – Contre: 0 – Abstention: 0

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité :

• D'APPROUVER le procès-verbal du Conseil communautaire du 05 Janvier 2022, joint en annexe.

C2022-100 - Débats d'Orientations Budgétaires

Pour: 30 – Contre: 0 – Abstention: 0

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité :

- DE PRENDRE ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires relative à l'exercice 2022, selon les modalités prévues par le Code général des collectivités territoriales et sur la base du rapport annexé à la délibération
- D'AUTORISER Mme la Présidente, et le Vice-Président en charge des finances, à signer tout document se rapportant au dossier.

C2022-101 - Compte-rendu des décisions prises par le Bureau dans le cadre des délégations reçues du Conseil Pour : 30 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité :

• DE PRENDRE ACTE des décisions prises par le Bureau communautaire dans le cadre des délégations attribuées par le Conseil.

Date	Intitulé de l'acte					
10/01/2022	B2022-001 - Désignation d'un(e) secrétaire de séance					
10/01/2022	B2022-002 - Demandes de subventions - Construction pôle enfance jeunesse de Baud extension des services techniques de Baud Le bureau a validé les plans de financement des deux projets comme suit					e Baud et
	Pôle Petite	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		T 5		
	-	Dépenses -	Montant HT	Recettes	Montant	
	Travaux		1 425 255,00		211 500,00	
		MO	124 062,32	_	150 000,00	
		SPS, CT	20 000,00	'	235 397,60	
10/01/2022				CAF	230 400,00	
10/01/2022	-		4 = 50 04 = 00	Autofinancement	742 019,72	
	L	TOTAL	1 569 317,32	TOTAL	1 569 317,32	<u>'</u> .]
	Extension	des services techni-	ques :			
		Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant	
		Travaux	436 800,00	Etat	211 500,00	
		МО	51 564,00	Département	74 754,60	
		SPS, CT	10 000,00			
				Autofinancement	212 109,40	
		TOTAL	498 364,00	TOTAL	498 364,00	
07/02/2022	B2022-003	3 - Désignation d'u	ın(e) secrétaire de	séance		
07/02/2022	B2022-004	4 - Approbation du	ı procès-verbal de	e la séance du 10 ja	nvier 2022	
07/02/2022	B2022-005 - Adhésion à l'Association des Maires et Présidents d'EPCI du Morbihan					
				ectif - demande de s		
07/02/2022	Le bureau a décidé de solliciter les organismes financeurs publics et privés pour les travaux					
	d'assainissement non collectif					
	B2022-007 - Etude du transfert de la compétence assainissement collectif : demandes de subvention					
07/02/2022	Le bureau a décidé de solliciter les organismes financeurs publics et privés pour l'étude du					
	transfert de la compétence d'assainissement collectif					
	B2022-008 - Assainissement non-collectif : marché d'entretien des ouvrages 2022 – 2024					
07/02/2022	Le bureau a décidé de lancer un marché pour l'entretien des ouvrages d'assainissement non					
01/02/2022	collectifs sous la forme d'un accord cadre à bons de commande d'une durée de 12 mois					
	reconductible 2 fois à compter du 1 ^{er} mai 2022 avec maximum B2022-009 - Demande de subvention de fonctionnement - École de musique et de danse					
07/02/2022	Le bureau a décidé de solliciter une subvention de fonctionnement pour l'année 2022 à hauteur de 25 000 € concernant le développement pédagogique et territorial des structures					
	d'enseignement artistique auprès du Conseil départemental du Morbihan.					

C2022-102 - Compte-rendu des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations reçues du Conseil et par les Vice-Présidents dans le cadre de la délégation reçue de la Présidente

Pour: 30 – Contre: 0 – Abstention: 0

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité :

• DE PRENDRE ACTE des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations reçues du Conseil et par les Vice-Présidents dans le cadre de la délégation reçue de la Présidente.

Date	Intitulé de l'acte			
Anthony ONNO – Pôle environnement				
09/02/2022	DP2022-001 – Assainissement non collectif – Programme de réhabilitation marché des avants projets détaillés à la parcelle			
	Il s'agit du lancement d'un nouveau marché de service sous la forme d'un accord cadre à			
	bons de commande mono-attributaire avec un montant maximum de 26 250 € HT par année.			
	L'estimation prévue sur toute la période est de 52500 € HT (2 ans)			
	Le marché est de 12 mois reconductible 1 fois			
11/02/2022	DP2022-002 - Convention de partenariat SOLIHA 2022			
	Il s'agit d'une convention pour une mission d'information habitat pour l'amélioration des			
	logements et une mission d'animation du programme SARE – Service d'Accompagnement			
	pour la Rénovation Energétique.			
	Le montant de cette convention de 33 000 € TTC pour l'année 2022			

C2022-103 - Création d'un comité de pilotage pour l'étude du transfert de la compétence assainissement collectif Pour : 30 - Contre : 0 - Abstention :0

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité :

• DE CRÉER le comité de pilotage consultatif et de désigner les membres comme suit :

Comité de pilotage	Membres		
	Elus: Pascale GILLET, Anthony ONNO, Yvon LE CLAINCHE, Anne		
Etude du transfert	SOREL, David CHEVEREUX, Carine PESSIOT, Pierre LE NEVANEN.		
de la compétence	Agents : DGS et responsable du pôle Environnement,		
assainissement	Conseil départemental du Morbihan,		
collectif	lectif Agence de l'Eau Loire Bretagne,		
	Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)		

• D'AUTORISER Mme la Présidente, et le Vice-Président en charge de l'assainissement, à signer tout document se rapportant au dossier.

C2022-104 - Retrait délibération C2022-033 - Non-adhésion au syndicat mixte du Pays de Pontivy Pour : 30 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité :

- DE RETIRER la délibération n°C2022-033 du 5 janvier 2022 portant non-adhésion au syndicat mixte du Pays de Pontivy,
- D'AUTORISER Mme la Présidente, et le Vice-Président en charge des Ressources, à signer tout document se rapportant au dossier.

C2022-105 - Adhésion à l'Espace Autonomie Santé Centre Bretagne et désignation de représentants Pour : 30 – Contre : 0 – Abstention : 0

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité :

- D'ADHÉRER à l'Espace Autonomie Santé Centre Bretagne,
- DE DÉSIGNER les volontaires suivants : Isabelle BOHELAY et Sophie KERMORVAN,
- D'AUTORISER Mme la Présidente, et la Vice-Présidente en charge du social, à signer tout document se rapportant au dossier.

C2022-106 - Adhésion à la Mission Locale Centre Bretagne et désignation de représentant Pour : 30 – Contre : 0 – Abstention : 0

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité :

- D'ADHÉRER à la Mission Locale Centre Bretagne,
- DE VERSER une contribution financière pour l'année 2022 de 16 462€,
- DE DÉSIGNER Martine LE LOIRE comme représentante au sein de la Mission Locale Centre Bretagne,
- D'AUTORISER Mme la Présidente, et la Vice-Présidente en charge du social, à signer tout document se rapportant au dossier.

C2022-107 - Adhésion à Intercommunalités de France et désignation d'un représentant

Pour: 30 – Contre: 0 – Abstention: 0

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité :

- D'ADHÉRER à Intercommunalités de France,
- DE VERSER une cotisation financière pour l'année 2022 de 1 728,51€,
- DE DÉSIGNER Pascale GILLET comme représentante au sein d'Intercommunalités de France,
- D'AUTORISER Mme la Présidente, et le 1^{er} Vice-Président, à signer tout document se rapportant au dossier.

C2022-108 - Changement de représentant au sein de la commission thématique Emploi - insertion - chantiers nature - France Services Pour : 30 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité :

• DE DESIGNER Mme Emilie LE FRENE membre de la commission Emploi – insertion – chantiers nature – France Services en remplacement de Mme Gwenaël GOSSELIN pour la commune de Pluméliau-Bieuzy,

• DE DIRE que la commission sera désormais ainsi constituée :

Commission	Membres	Commune
	Isabelle BOHELAY	Baud
	Emmanuelle BOURET	Baud
	Sophie KERMORVAN	Guénin
	Anne-Catherine JOUBIER	Guénin
Emploi insortion	Véronique MATEL	La Chapelle Neuve
Emploi - insertion - chantiers nature - France	Anne SOREL	La Chapelle Neuve
Services	Marguerite ROGER	Melrand
Services	Charles BOULOUARD	Melrand
	Maryse GARENAUX	Pluméliau-Bieuzy
	Emilie LE FRENE	Pluméliau-Bieuzy
	Valérie JAN	Saint-Barthélémy
	Karine TOUPIN	Saint-Barthélémy

• D'AUTORISER Mme la Présidente, et le 1^{er} Vice-Président, à signer tout document se rapportant au dossier.

C2022-109 - Proposition de commissaires membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) Pour : 30 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité :

• DE PROPOSER la liste suivante au Directeur Départemental des Finances Publiques pour la constitution de la commission intercommunale des impôts directs :

Commissaires proposés			
KERZERHO	Daniel	LOHEZIC	Eugène
JEGOUSSE	Jeannine	SOREL	Anne
LE GOURRIEREC	Jean	TEXIER	André
BERTHO	Jean-Paul	LE BELLER	José
LE DIAGON	Roger	LE GOFF	Christian
LE PEIH	Eugène	ROBIC	Philippe
BENABES	Marie-Line	BRUNET	Frank
LE GAL	Jocelyne	CLEUYOU	Raymonde
FRANCOIS	Gisèle	GUEGUEN	Joël
LE LOIRE	Martine	GUILLERMIC	Robert
LE GUENNEC	Marie-José	KEREBEL	Charles
ROBINO	Philippe	LE PAIH	Jean-Claude
ROGER	Noël	BILLY	Richard
LE PRIOL	Alain	CARRETTE	Gérard
LUCAS	Thierry	GENTILHOMME	Hervé
TRULIN	Franck	GUILLAUME	Anne-Marie
LE MOUEL	Alfred	LAHAYE	Christian

DAMONNEVILLE	Cécile	NEDELLEC	George
MORVANT	Yvonne	LE GALLO	Bernard
LE LOIR	Noël	LE SAUX	Josette

• D'AUTORISER Mme la Présidente, et le Vice-Président en charge de Finances, à signer tout document se rapportant au dossier.

C2022-110 - Indemnité de mobilité Pour : 30 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité :

- D'APPROUVER la mise en place de l'indemnité de mobilité telle que présentée dans le tableau ci-dessus.
- D'AUTORISER le versement de l'indemnité de mobilité aux agents titulaires, stagiaires, contractuels et agents de droit privé, sous réserve qu'ils remplissent les conditions,
- D'AUTORISER Mme la Présidente, et le Vice-Président en charge des ressources humaines, à signer tout document se rapportant au dossier.

C2022-111 - Contrat de projet - chargé de mission petites villes de demain (PVD)

Pour: 30 – Contre: 0 – Abstention: 0

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité :

- DE CREER un contrat de projet à compter du 1^{er} mars 2022 (Chef de projet « Petites Villes de Demain »),
- D'AUTORISER Mme la Présidente, et le Vice-Président en charge des ressources humaines, à signer tout document se rapportant au dossier.

C2022-112 - Organisation des élections professionnelles Pour : 30 – Contre : 0 – Abstention : 0

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité :

- DE FIXER le nombre de représentants du personnel au CT et au CHSCT à 4 titulaires et autant de suppléants,
- DE MAINTENIR le paritarisme entre représentants élus et représentants du personnel,
- DE DECIDER le recueil, par le comité technique, de l'avis des représentants de la collectivité,
- D'AUTORISER Mme la Présidente, et le Vice-Président en charge des Ressources humaines, à signer tout document se rapportant au dossier.

C2022-113 - Remboursement forfaitaire des frais de transport, des frais de repas et d'hébergement engagés par les personnels dans le cadre de déplacements temporaires liés à une mission

Pour: 30 - Contre: 0 - Abstention: 0

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité :

- DE RETENIR le principe d'un remboursement des frais de transport sur la base d'une indemnité kilométrique forfaitaire dans les conditions réglementaires susmentionnées à compter du 1^{er} janvier 2022,
- DE RETENIR le principe d'un remboursement forfaitaire des frais d'hébergement dans les conditions règlementaires susmentionnées, sur présentation des justificatifs afférents à compter du 1^{er} janvier 2022,
- DE RETENIR le principe d'un remboursement aux frais réels des frais de repas effectivement engagés par l'agent, sur production des justificatifs de paiement, dans la limite du plafond de 17,50 € par repas au maximum à compter du 1^{er} janvier 2022,
- DE NE PAS VERSER d'indemnité de repas ou d'hébergement lorsque l'agent est nourri ou logé gratuitement,
- D'AUTORISER Mme la Présidente, et le Vice-Président en charge des Ressources humaines, à signer tout document se rapportant au dossier.

C2022-114 - Condition de mise en place du droit à la formation des élus communautaires

Pour: 30 – Contre: 0 – Abstention: 0

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité :

- D'INSCRIRE le droit à la formation dans les orientations suivantes :
 - Être en lien avec les compétences de la communauté,
 - Renforcer la compréhension de la gestion des politiques locales (ex : marché public, démocratie locale, etc.),
- DE FIXER le montant des dépenses de formation à 7 089,37 € par an (montant égal à 10%) du

montant total des indemnités de fonction pouvant être allouées aux élus de Baud Communauté,

- DE PRÉLEVER les dépenses de formation sur les crédits inscrits et à inscrire au budget de la Communauté pour les exercices 2022 à 2026,
- D'AUTORISER Mme la Présidente, et le Vice-Président en charge des ressources humaines, à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre du droit à la formation.

C2022-115 - Plan d'actions 2022 destination Coeur de Bretagne Kalon Breizh

Pour: 30 – Contre: 0 – Abstention: 0

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité :

- DE VALIDER le plan d'actions 2022 de la destination Cœur de Bretagne Kalon Breizh,
- DE VERSER une participation financière maximale de 4 523€,

• D'AUTORISER Mme la Présidente, et la Vice-Présidente en charge du tourisme, à signer tout document se rapportant au dossier.

C2022-116 - Désignation des membres au sein du Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme

Pour: 30 – Contre: 0 – Abstention: 0

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité :

• DE DESIGNER les membres du collège des élus communautaires du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme suivants :

	Membres titulaires			
	Prénom NOM	Fonction	Commune	
1	AUGUY Elodie	Conseillère communautaire	Baud	
2	MAHAGNE Mikael	Conseiller municipal	Baud	
3	LE TONQUEZE Gilles	Conseiller communautaire	Guénin	
4	DAMONNEVILLE Cécile	Conseillère communautaire	Guénin	
5	GUILLEMETTE Ludovic	Conseiller municipal	La Chapelle Neuve	
6	HURPEAU Stéphane	Conseiller municipal	La Chapelle Neuve	
7	LE SAUX Jean-Marc	Conseiller municipal	Melrand	
8	GEGOUT Sarah	Conseillère communautaire	Melrand	
9	GOSSELIN Gwénaël	Conseillère communautaire	Pluméliau-Bieuzy	
10	CLEQUIN Laurette	Conseillère municipale	Pluméliau-Bieuzy	
11	JAN Valérie	Conseillère municipale	Saint Barthélémy	
12	KERVARREC Yolande	4 ^{eme} Vice-Présidente	Saint Barthélémy	

• DE NOMMER les membres du collège des professionnels du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme ci-dessous :

Membres titulaires			
1	Yann FOREST	DSP Gîte Ty Bihui	Pluméliau-Bieuzy
2	Nicolas LEFEBVRE	Gîte	Saint-Barthélemy
3	Béatrice RAIMBAUD	Chambres d'hôtes et gîtes	Pluméliau-Bieuzy
4	Maud LE CLAINCHE	Village de l'an mil	Melrand
5	Christelle LAMOUR	Carton Voyageur	Baud
6	Evelyne PROTET	Hébergement insolite	Melrand
7	Gaëlle GIBAUT	L'Art dans les chapelles	Pluméliau-Bieuzy
8	Morgane GUEGAN	Gîte	Baud

- DE DÉSIGNER la Responsable du Tourisme de Baud Communauté, Madame Stéphanie LE PART, comme Directrice du Conseil d'Exploitation,
- D'AUTORISER Mme la Présidente, et le Vice-Président en charge du Tourisme, à signer tout document se rapportant au dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Affiché sous 8 jours et conformément aux dispositions des articles L 5211-1 et L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales au siège de Baud Communauté **le 28/02/2022.**

Le Secrétaire de séance , Isabelle BOHELAY

